



Compte rendu du Conseil Municipal Commune de Saint Martin de Boscherville du 18 novembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un le dix-huit novembre à vingt heures quarante-cinq

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Thierry CHAUVIN, Maire

Etaient présents : Sylvie BOURGAIS, Frank COLLIAUX, Bertrand DEMEILLIERS, Lucie DORANGE, Sylvain GODU, Fabien GRAS, Maxime HINFRAY, Francine LANSSADE, Béatrice LEFRANÇOIS, Catherine LOUISET, Isabelle PESQUET, John POIRREE, Paquita ROBITAILLE, Renaud SAINT, Alain VEYRONNET

Absents excusés : Mathilde LERONDEL ayant donné pouvoir à Sylvain GODU, Gilles LE BOUSSE ayant donné pouvoir à Alain VEYRONNET

Formant la majorité des Membres en exercice

Secrétaire : Isabelle PESQUET

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2021

Approuvé à l'unanimité

Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Mission complémentaire de maîtrise d'œuvre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** la mission complémentaire de maîtrise d'œuvre du Cabinet Christian Manière Architecture (rénovation énergétique) pour les travaux «Aménagement de la Marotte : maison pluridisciplinaire de santé et réaménagement du bâtiment La Poste»,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents y afférents,
- **confirme** l'inscription au budget primitif 2021 des sommes nécessaires à cette opération.

Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Demande d'autorisation pour prendre conseil auprès d'un avocat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** le recours au conseil d'un avocat afin de faire face aux éventuelles difficultés de fin de chantier rencontrées avec le cabinet de maîtrise d'œuvre Christian Manière Architecture,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents afférents,
- **confirme** l'inscription au budget primitif 2021 des sommes nécessaires à cette opération.

Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Représentation communale au Tribunal de Rouen

Monsieur le Maire se retire et confie la présidence de la séance à Madame Sylvie BOURGAIS, 1^{er} Adjoint au Maire.

Monsieur Renaud SAINT, Conseiller Municipal quitte également la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 3 voix contre autorise Madame Sylvie BOURGAIS, 1^{er} Adjoint au Maire, à représenter la commune devant le Tribunal de Rouen.

Compte rendu du Conseil Municipal
Commune de Saint Martin de Boscherville
du 18 novembre 2021

[Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Position du Conseil Municipal sur le fait que la commune ait été ou non lésée](#)

Monsieur le Maire s'est retiré et a confié la présidence de la séance à Madame Sylvie BOURGAIS, 1^{er} Adjoint au Maire.

Monsieur Renaud SAINT, Conseiller Municipal a également quitté la salle.

La question suivante est donc portée au vote à main levée : « Estimez-vous individuellement que la commune a été lésée ? »

Résultat du vote :

- 12 voix estiment que la commune n'a pas été lésée
- 4 voix estiment que la commune a été lésée.

Au vu du résultat du vote, la commune ne se porte pas partie civile dans cette affaire.

Levée du conseil municipal à 22H08

Sylvie BOURGAIS, 1^{er} Adjoint au Maire



Le Procès-Verbal relatant la séance du Conseil Municipal du 18 novembre 2021, sera publié ultérieurement sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage.